



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 10 décembre 2020

Délibération n°84-2020 : Modifications du règlement intérieur de la commission d'exonération des droits et frais pédagogiques de formation professionnelle

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu l'article D714-62 du code de l'éducation,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE A L'UNANIMITE

Approuve les modifications du règlement intérieur de la commission d'exonération des droits et frais pédagogiques de formation professionnelle

Membres en exercice : 30
Membres présents : 16
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 23

- Pour : 23
- Contre : 0
-

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : règlement intérieur modifié et approuvé concernant l'exonération droits d'inscription, frais pédagogiques, frais de validation.